



Allocution inaugurale de Monsieur le Ministre de la Santé à la 1ère Rencontre Nationale des SAMU

Salle des conférences du CNOM



RABAT, 19 Mars 2014



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ، وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى خَيْرِ الْمُرْسَلِينَ

- Monsieur le Représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé,
- Monsieur le Représentant de la Banque Mondiale,
- Mesdames et Messieurs les représentants de la coopération bilatérale et multilatérale,
- Mesdames et Messieurs les invités des Départements Ministériels,
- Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de la Santé,
- Monsieur l'Inspecteur Général du Ministère de la Santé,
- Monsieur le Président du Conseil National de l'Ordre National des Médecins
- Monsieur le Représentant de la Gendarmerie Royale
- Mesdames et Messieurs ;
- Honorable assistance.

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier d'avoir honoré de votre présence cette rencontre et d'avoir bien voulu vous joindre à nous pour la célébration de la première Rencontre Nationale des SAMU.

En effet, cet évènement hautement symbolique pour notre département, puisqu'il coïncide avec le premier anniversaire du lancement par Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste à Fès du Plan d'Action des Urgences Médicales 2012-2106, est pour nous tous, professionnels de santé et partenaires en matière d'urgence médicale, une occasion de jeter un regard sur le chemin parcouru et de dresser le bilan de la première année de mise en œuvre de ce plan, afin d'en consolider les acquis et de surmonter les éventuels écueils rencontrés.

Comme vous le savez Mesdames et Messieurs, le Plan d'Action des Urgences Médicales pour l'année 2012-2016 s'articule autour de cinq axes ayant pour finalité l'amélioration de la prise en charge des urgences médicales dans notre pays.

Il s'agit de :

1. L'amélioration de la prise en charge des urgences pré-hospitalière ;
2. L'amélioration de la prise en charge des urgences hospitalières ;
3. Le renforcement de la formation et de l'encadrement du personnel ;
4. Le développement du partenariat public/public et public/privé ;
5. et enfin Le renforcement du cadre réglementaire des urgences médicales.

Mesdames et Messieurs,

Une année après son lancement, et grâce aux efforts du Ministère de la Santé et de ses partenaires d'une part et à l'engagement et à la mobilisation des professionnels sur le terrain d'autre part, la mise en œuvre de ce plan a permis de voir se concrétiser les principales réalisations suivantes :

- L'entrée en vigueur progressive du transport sanitaire hélicoptéré « Héli-SMUR » qui a permis de rendre à la population de précieux services jusqu'à inaccessibles, en sauvant des vies. Destiné dans un premier temps aux populations des zones enclavées des deux régions Marrakech-Tensift-Al Haouz et Tadla-Azilal, ce transport vise à rapprocher les services et les soins d'urgence du citoyen afin de réduire les délais et d'améliorer la qualité de prise en charge des urgences médicales en général et des urgences obstétricales en particulier ;
- La création du numéro national unique des appels médicaux d'urgence « 141 » et sa mise en œuvre progressive comme solution concrète pour l'accès des concitoyennes et concitoyens à une aide, un conseil médical, un soutien ou une équipe soignante en cas d'urgence ;
- La rénovation et le renforcement du parc ambulancier avec l'acquisition d'ambulances hautement équipées afin de sécuriser le transport des patients ;
- La création des Urgences Médicales de Proximité dans les zones insuffisamment desservies par le réseau hospitalier ;
- La restructuration des services des urgences hospitaliers est également en marche afin de répondre de la meilleure façon qui soit aux besoins urgents de la population ;

- Le renforcement des compétences des ressources humaines œuvrant dans le domaine de l'urgence ;
- Le renforcement du partenariat public-public en matière d'urgence médicale, notamment la signature de la convention avec le Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique pour l'achat d'ambulances et la construction de deux hélistations. Une initiative louable que je tiens à cette occasion à saluer vivement ;
- Le renforcement du partenariat public-privé avec la signature des conventions pour la mise en place du SAMU d'El-Jadida et de SOS-Rhamna. Des expériences réussies que nous espérons dupliquer dans d'autres régions.

Mesdames et Messieurs,

En matière d'urgences, le développement d'une politique de proximité ne peut se concevoir qu'à travers un dispositif complet prenant en compte les deux composantes pré-hospitalière et hospitalière. Dans notre système de santé, ce dispositif est représenté par le SAMU qui repose sur les trois piliers suivants :

- La permanence des soins au niveau des Urgences Médicales de Proximité ;
- Le transport médicalisé des patients avec les Services Mobiles d'Urgence et de Réanimation ; et
- Les services d'urgence hospitaliers.

Les sphères d'activités de ces trois piliers sont interdépendantes et intrinsèquement liées de sorte que tout dysfonctionnement de l'un de ces piliers perturberait l'ensemble du dispositif.

Le rôle pivot de ce dispositif est dévolu aux Centres de Régulation des Appels Médicaux (CRAM) qui assurent la fonction de la régulation médicale des appels téléphoniques. Cette régulation permet de définir l'orientation la mieux adaptée à l'état du patient et réalise ainsi l'intégration et le fonctionnement optimal des éléments de la chaîne d'intervention d'urgence.

Mesdames et Messieurs,

S'il nous est légitimement permis de nous féliciter des acquis que nous avons pu engranger durant cette première année de mise en œuvre du Plan d'Action des Urgences Médicales 2012-2016, force est de reconnaître qu'il nous reste encore du chemin à faire. C'est pourquoi nous devrions, plus que jamais, approfondir la réflexion et redoubler d'efforts pour venir à bout de tous les obstacles qui nous empêchent d'avancer au rythme que nous souhaitons, notamment :

- La pénurie des ressources humaines et leur redéploiement au profit des postes sensibles où le besoin est ressenti, tels que les services des urgences hospitaliers, les SAMU et les SMUR ;
- Le retard de démarrage des interventions primaires notamment lors des accidents de la voie publique qui appelle une collaboration et une coordination efficaces avec nos partenaires de la Direction Générale de la Protection Civile et de la Gendarmerie Royale que je salue vivement de ce podium pour le rôle fondamental qu'ils jouent et l'abnégation avec laquelle ils ont toujours rempli leur mission. Ensemble nous parviendrons à relever les défis.

- Il en est de même du rôle des Comités Régionaux des Urgences Médicales dont les capacités à résoudre les problèmes afférents aux urgences médicales dans leur territoire contribuent efficacement au bon fonctionnement du réseau des urgences ;

Pour toutes ces considérations, je vous invite tous à participer activement aux débats programmés durant cette rencontre afin de sortir avec des recommandations concrètes et des suggestions constructives en mesure de nous aider à relever les défis qui nous attendent. Pour ma part, je tiens à vous assurer de l'intérêt que j'accorde à toutes vos réflexions qui sont les bienvenues et qui seront prises en considération dans l'élaboration et l'actualisation de nos futurs Plans d'Actions ; Ma seule exigence dans ce sens étant bien entendu de faire en sorte que nos concitoyennes et concitoyens bénéficient du dispositif d'urgence le mieux adapté à leurs besoins.

A ce titre, il est évident que pour optimiser nos chances de succès, des accords de partenariat sont nécessaires en vue de mieux harmoniser notre dispositif d'urgence. Je profite de l'occasion qui m'est ainsi offerte pour adresser nos remerciements à la coopération Française via l'Agence Française de Développement qui, dans le cadre du projet « APPCIRCUM », nous a accompagné dans les chantiers de réforme de la prise en charge des urgences médicales au Maroc.

Qu'il me soit également permis à cette occasion de rendre un vibrant hommage aux professionnels de santé, opérant dans l'urgence médicale pour leur savoir-faire et leur savoir-être devant les demandes urgentes exprimées par les concitoyens et je voudrais remercier chacune et chacun d'entre eux pour leurs efforts et leur dévouement. Quelle que soit votre formation, quel que soit votre rôle, vous êtes indispensables à la bonne marche de ce dispositif d'urgence ; Persévérez !

Mesdames et Messieurs,

Je reste persuadé que cette rencontre d'échanges et de partage marquera l'histoire des urgences médicales dans notre pays.

Je vous souhaite à tous plein de succès et vous remercie de votre participation ; c'est à travers les interventions et les débats qui vont se dérouler tout au long de cette journée que nous allons ensemble trouver les clefs de la réussite.

Je vous remercie de votre aimable attention.

والسلام عليكم ورحمة الله وبركاته